



COMPTE ADMINISTRATIF
2014

RAPPORT DE PRESENTATION

IMPRIME PAR LA MAIRIE DE TROYES

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Présenté à l'issue du Compte de gestion, le Compte administratif est principalement destiné à rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au Budget, des réalisations effectuées à l'issue de l'exercice budgétaire, à la fois en dépenses et en recettes. Il décrit par ailleurs les résultats comptables de l'exercice.

Conformément à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), il est soumis par l'ordonnateur (maire) à l'approbation de l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, après transmission par la comptable public de son Compte de gestion, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, avec lequel il doit être conforme,

Lors de la séance où celui-ci est débattu, le Conseil municipal doit élire son président. Le maire, s'il peut assister à la discussion, doit toutefois impérativement se retirer au moment du vote. La désignation du président de séance n'a pas lieu d'intervenir au scrutin secret.

Dans son contenu, le Compte administratif présente la même architecture que le Budget primitif et est assorti, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'annexes obligatoires.

Par application de l'article L. 1612-13 du C.G.C.T., le Compte administratif est transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard quinze jours après le délai limite fixé pour son adoption par les articles L. 1612-9 et L. 1612-12 du code précité.

Le rapport de présentation, joint au projet de délibération sur le vote du Compte administratif et au rapport technique, détaille, à l'aide des tableaux de synthèse annexés et des différents commentaires, l'état des réalisations chapitre par chapitre comparativement aux crédits votés aux différentes étapes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives).

L'année 2014 constituant la dernière de la mandature 2009-2014, la présentation du Compte administratif pour 2014 est assortie d'une analyse budgétaire et financière rétrospective couvrant cette période. Cette étude des différents postes comptables permet d'apprécier la situation financière de la Ville de Troyes au regard de différents indicateurs ou ratios, par comparaison avec d'autres communes de la même strate, membres comme elle d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité professionnelle unique (F.P.U.).

A la suite de cette analyse, le Compte administratif et l'affectation des résultats 2014 sur l'exercice 2015 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

SOMMAIRE

I – ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE RETROSPECTIVE 2009-2014

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

C – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

D – ANALYSE DE LA DETTE

E – RATIOS REGLEMENTAIRES D'ANALYSE FINANCIERE

II – EXECUTION BUDGETAIRE 2014 – TABLEAUX SYNTHETIQUES COMMENTAIRES

A – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE (Tableau I)

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses de fonctionnement (Tableau II)

b) Recettes de fonctionnement (Tableau III)

C – SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Dépenses d'investissement (Tableau IV)

b) Recettes d'investissement (Tableau V)

D – RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES (Tableau VI)

I – ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE RETROSPECTIVE 2009-2014

La présentation des différents comptes administratifs permet de bâtir une analyse budgétaire et financière fiable reposant sur les crédits réellement consommés ou encaissés au cours des exercices concernés. L'étude rétrospective présentée ci-après porte sur celle des comptes administratifs de la période 2009 à 2014. Elle s'attache à retracer, en les commentant, l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et celle des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G.). Un développement est également consacré à l'analyse de la dette de la Ville sur cette période. En conclusion, seront présentés les principaux indicateurs et ratios financiers « prudeniels » permettant de comparer la situation de la Ville à celle d'autres collectivités locales de strate et de structure fiscale équivalente.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT - RECETTES (K€)	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Evolution 2014/2013	Evolution 2014/2009	Moyenne 2014/2009
Impôts et taxes	43 382	44 256	45 513	48 439	43 083	42 717	-0,8%	-1,5%	-0,1%
dont Contributions Directes	25 626	26 088	26 722	27 532	28 301	28 540	0,8%	11,4%	2,2%
Teom	6 146	6 221	6 402	6 567	0	0	so	so	so
Dotations Grand Troyes	9 168	9 293	9 303	11 097	11 069	11 056	-0,1%	20,6%	4,1%
Attribution Compensation reçue	7 736	7 736	7 736	9 531	9 531	9 531	0,0%	23,2%	4,6%
Dotation solidarité Ctaire reçue	1 432	1 557	1 568	1 566	1 537	1 525	-0,8%	6,5%	1,3%
Attribution FPIC	so	so	so	175	353	432	22,5%	so	so
Taxe sur l'électricité	1 018	1 029	1 090	1 126	1 194	1 149	-3,7%	12,9%	2,5%
Taxe droits de mutation	1 311	1 411	1 760	1 380	1 213	1 180	-2,7%	-10,0%	-0,8%
Dotations et participations	28 854	29 160	29 589	30 601	30 891	30 188	-2,3%	4,6%	0,9%
dont Dotation forfaitaire	16 642	16 520	16 291	16 233	16 135	15 511	-3,9%	-6,8%	-1,4%
Dotation aménagement	4 142	4 571	4 886	5 443	6 186	6 658	7,6%	60,7%	10,0%
Compensations fiscales	2 333	2 432	2 400	2 275	2 174	2 091	-3,8%	-10,4%	-2,1%
Fonds de péréquation divers	160	98	1 000	1 120	996	278	-72,1%	74,0%	162,1%
Subventions et participations (Etat, CAF, autres collectivités...)	3 992	4 140	4 308	5 148	5 130	5 369	4,7%	34,5%	6,0%
Autres produits de fct courant	7 495	7 618	7 855	7 435	7 928	8 075	1,9%	7,7%	1,6%
Produits des services (RODP...)	6 482	6 615	6 679	6 278	6 598	6 755	2,4%	4,2%	0,9%
Produits de gestion (Revenus des immeubles...)	1 012	1 003	1 176	1 156	1 330	1 321	-0,7%	30,5%	5,8%
Atténuations de charges	39	45	22	34	40	46	15,0%	18,2%	9,9%
Produits de fonctionnement courant	79 770	81 079	82 979	86 509	81 943	81 025	-1,1%	1,6%	0,4%
Produits exceptionnels (hors produits des cessions - 775)	480	728	855	172	808	222	-72,5%	-53,8%	57,5%
Produits de fonctionnement	80 250	81 806	83 834	86 681	82 751	81 247	-1,8%	1,2%	0,3%

A la lecture du tableau qui précède, il ressort que les **produits de fonctionnement** ont été marqués par une légère hausse de **+1.2%** sur la période 2009-2014, ces derniers passant de 80.250 millions d'euros en 2009 à **81.247 millions d'euros** à fin 2014. La hausse moyenne annuelle est quasi stable à **+0.3%**. L'année 2014 se caractérise par un niveau de recettes de fonctionnement bas, inférieur à celui perçu par la Ville en 2010. L'évolution globale des produits s'explique par celle des **produits des contributions directes**, assise exclusivement sur celle des bases de fiscalité locale (+2.4% en moyenne sur la période pour les bases de taxe d'habitation et +2.0% pour celles de la taxe foncière sur les propriétés bâties). L'évolution des recettes s'explique également par celle des dotations du Grand Troyes (+20.6% sur la période), à mettre en relation avec la revalorisation de l'attribution de compensation dans le cadre du transfert de la compétence « Collecte » au 1^{er} janvier 2012, en compensation de la perte de recettes liée à la fin de la perception de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la Ville à compter de cette date. Cette perte de recette fiscale explique en grande partie l'évolution défavorable des produits et taxes sur la période, partiellement compensée par l'instauration du nouveau Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) à compter de 2012. Au final, la ligne « **Impôts et taxes** », intégrant également la taxe sur l'électricité et la taxe additionnelle aux droits de mutation diminue de **-1.5%** sur la période, soit -0,1% en moyenne et est ramenée de 43.382 millions d'euros en 2009 à **42.717 millions d'euros** en 2014.

Constituées principalement de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), des compensations fiscales versées par l'Etat ainsi que des subventions et participations des autres partenaires, les **dotations et participations** perçues par la Ville passent de 28.854 millions d'euros à **30.188 millions d'euros**, soit **+0.9%** en moyenne annuelle entre 2009 et 2014 (contre +1.7% en moyenne entre 2009 et 2013). Cette évolution s'explique par la baisse progressive mais massive des dotations de l'Etat aux collectivités locales à compter de 2012. Bien que connaissant une évolution encore favorable, les dotations d'aménagement (Dotation de Solidarité Urbaine - D.S.U et Dotation Nationale de Péréquation - D.N.P.) ne compensent que très partiellement la baisse de la dotation forfaitaire, laquelle représente près de 75% du montant de la D.G.F. perçue par la Ville. Les compensations fiscales connaissent également une baisse de -10.4% sur la période, soit -2.1% en moyenne annuelle, également liée à l'objectif de réduction des déficits publics auquel doivent contribuer les collectivités locales.

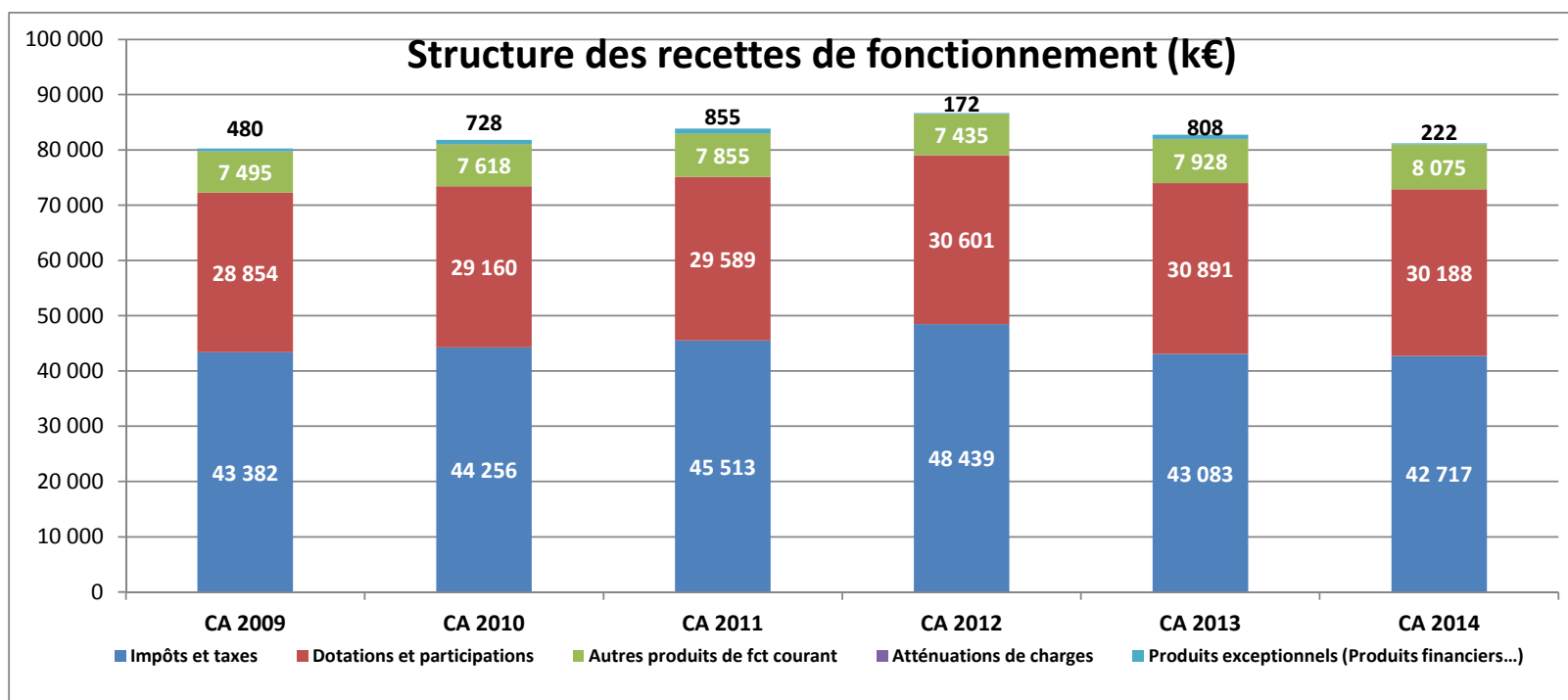
La hausse notable des **subventions et participations** (+34.5%) s'explique par la montée en puissance des dispositifs contractuels liant la Ville à la C.A.F. de l'Aube. Cette évolution compense en partie le désengagement progressif observé depuis les derniers exercices des autres partenaires financiers de la Ville, notamment de l'Etat.

Les **autres produits courants** qui regroupent les produits des services et ceux issus du patrimoine de la Ville connaissent une hausse de **+7.7%** sur la période, soit +1.6% en moyenne, en raison principalement de l'amélioration de la gestion des équipements et immeubles concernés (amélioration des taux d'occupation, gestion locative...).

Après intégration des atténuations de charges et des produits exceptionnels (produits financiers, remboursements de sinistres...), les **produits de fonctionnement sont en hausse de 1.2% entre 2009 et 2014**, représentant une **moyenne de 0,3% par an**.

A périmètre constant, après retraitement des différents transferts intervenus avec le Grand Troyes notamment, la hausse moyenne annuelle constatée est de +1.4% sur la période.

Le graphique ci-dessous reprend l'**évolution des différentes composantes des ressources de fonctionnement de la Ville** sur la période 2009–2014.



A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT - DEPENSES (K€)	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Evolution 2014/2013	Evolution 2014/2009	Moyenne 2014/2009
Charges à caractère général	14 418	14 356	15 119	14 714	15 842	15 978	0,9%	10,8%	2,1%
dont Energie	4 166	4 118	4 571	4 816	5 016	3 839	-23,5%	-7,8%	-1,6%
Maintenance des installations	2 400	2 242	2 349	2 589	2 834	3 830	35,1%	59,6%	10,6%
Charges de personnel	41 061	42 231	42 458	41 345	42 552	43 556	2,4%	6,1%	1,2%
Périmètre constant	38 693	39 859	40 048	40 729	42 446	44 370	4,5%	14,7%	2,8%
Personnel permanent	38 731	39 709	40 000	38 820	39 914	40 835	2,3%	5,4%	1,1%
<i>Périmètre constant Pers. permanent</i>	36 433	37 411	37 702	38 295	39 806	40 728	2,3%	11,8%	2,3%
Personnel vacataire	1 841	1 995	1 976	1 970	2 015	2 146	6,5%	16,6%	3,1%
Autres charges de personnel	489	527	483	556	623	575	-7,7%	17,6%	3,3%
<i>Périmètre constant (Vacataires+autres charges de personnel)</i>	2 260	2 448	2 346	2 434	2 640	3 642	38,0%	61,2%	10,9%
Autres charges de gestion courante	11 301	10 073	9 349	8 459	8 967	8 875	-1,0%	-21,5%	-4,7%
dont Contribution aux EPA (*)	3 617	3 890	3 825	3 755	4 298	4 098	-4,7%	13,3%	13,1%
Subventions de fonct.- pers. droit privé (*)	3 865	3 513	3 323	3 298	3 221	3 271	1,6%	-15,4%	-3,2%
Atténuations de produits (Reversement convent. fiscalité)	2 207	2 256	2 328	6 819	180	30	-83,3%	-98,6%	-57,7%
Charges de fonctionnement courant	68 987	68 916	69 254	71 337	67 540	68 439	1,3%	-0,8%	-0,2%
Charges exceptionnelles (frais financiers...)	273	160	325	110	231	133	-42,4%	-51,2%	-13,4%
Charges de fonctionnement hors intérêts	69 259	69 076	69 580	71 448	67 771	68 572	1,2%	-1,0%	-0,2%
Intérêts de la dette	2 126	2 011	2 034	1 923	1 749	1 621	-7,3%	-23,8%	-5,7%
Charges de fonctionnement	71 386	71 088	71 613	73 371	69 520	70 193	1,0%	-1,7%	-0,3%

(*) Retraité

Les **dépenses de fonctionnement** se caractérisent par une diminution sur la période, passant de 71.386 millions d'euros en 2009 à **70.193 millions d'euros** en 2014, soit **-1.7%**. **En moyenne**, leur évolution aura été de **-0,3%**.

Les **charges à caractère général** évoluent de **+10.8%** entre 2009 et 2014, soit **+2,1% en moyenne annuelle**, passant de 14,418 millions d'euros en 2009 à **15.978 millions d'euros** en 2014, en raison essentiellement de la hausse des coûts de maintenance et d'entretien du patrimoine municipal, une partie de cette dernière s'expliquant par un effort significatif apporté à l'entretien du patrimoine et un retraitement comptable intervenu au sein du poste « énergie », en cohérence avec le suivi technique du service municipal gestionnaire. Les travaux d'entretien et de modernisation des bâtiments et équipements publics (cf. abaisseurs de

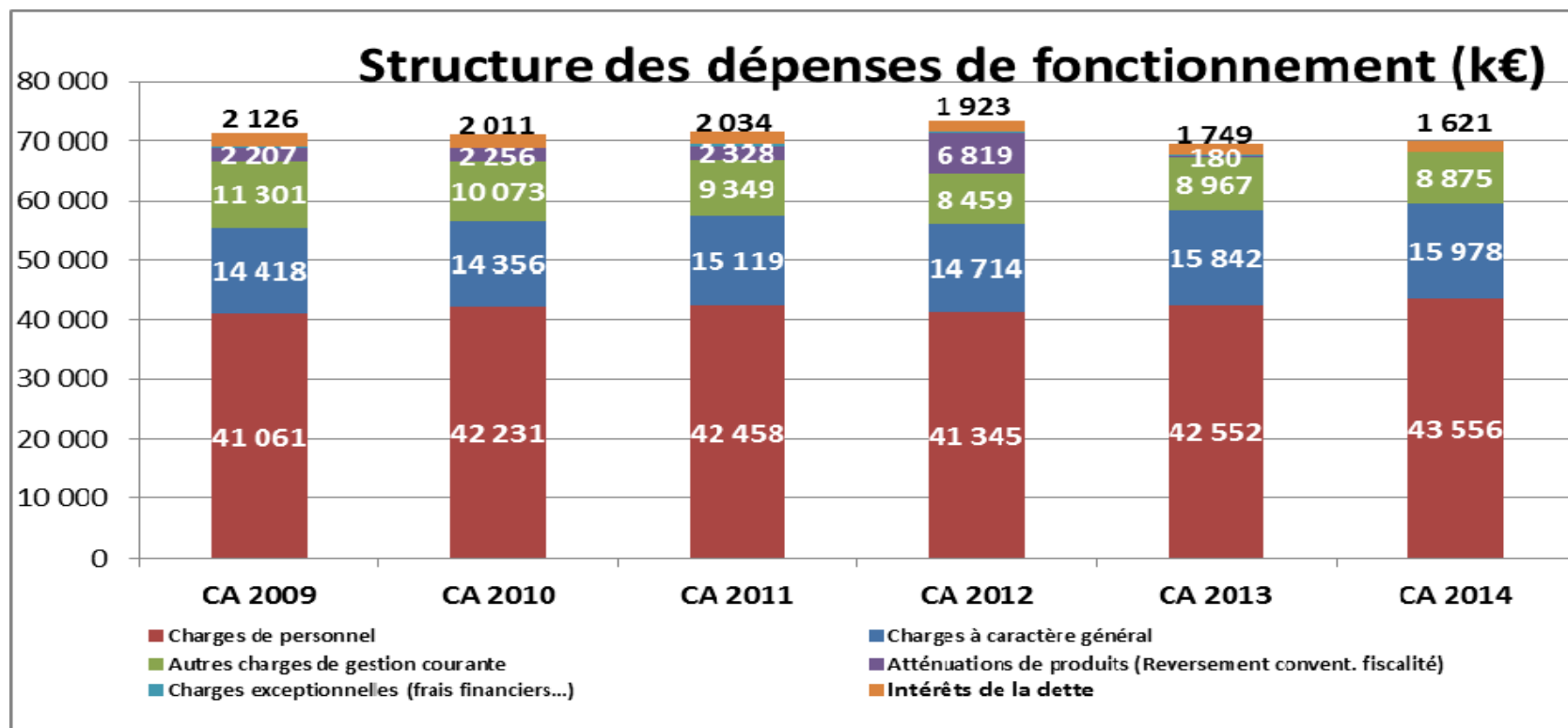
tension et optimisation des contrats pour l'éclairage public) ajoutés à la douceur climatique récente expliquent en partie les baisses observées sur le poste « énergie ».

Les **charges de personnel**, qui constituent le principal poste des dépenses, malgré les efforts engagés pour en maîtriser l'évolution depuis ces dernières années, sont en augmentation passant de 41.061 millions d'euros en 2009 à **43.556 millions d'euros** en 2014, correspondant à une hausse de +6.1%, soit **+1.2% en moyenne annuelle**. A périmètre constant, la hausse s'établit à +2.8% sur la période. Cette évolution tient principalement aux effets du « Glissement vieillesse technicité – GVT », de l'ordre de +1.0%, mais également aux réformes statutaires dont bénéficie le personnel territorial, lesquelles s'imposent aux collectivités. Elle s'explique également par les réformes comme celle des rythmes scolaires ayant obligé les collectivités à recruter du personnel afin de renforcer l'encadrement des nouvelles activités périscolaires. En 2014, les dépenses de personnel ont représenté 706 euros par habitant.

Les **autres charges de gestion courante**, qui comprennent notamment les subventions versées aux associations et les contributions aux établissements publics administratifs (EPA Maison du Boulanger, Centre municipal d'action sociale) sont en baisse de **-21.5%** sur la période, passant de 11.301 millions d'euros à **8.875 millions d'euros**. Cette baisse s'explique principalement par l'absence d'appel de contribution de la part du Syndicat Intercommunal du Village Vacances de Lamoura (SIVVL) en raison de la décision de cession engagée par le comité syndical mais aussi par l'évolution de la contribution au S.D.E.A., fluctuante selon le rythme des travaux confiés au syndicat. L'évolution inverse constatée sur les lignes « contributions aux EPA » et « Subventions de fonctionnement aux-associations » s'explique par la comptabilisation à compter de 2011 de la participation financière à la Maison du Boulanger sur la ligne « contribution aux EPA » et non plus sur celle des « subventions ». Après retraitement et réintégration de la contribution versée à l'EPA « Maison du Boulanger » dans le poste « contributions » sur l'ensemble de la période, les contributions et les subventions versées sont en évolution moyenne respectivement de +13.1% et -3.2%. A noter que l'évolution observée sur le secteur associatif ne prend pas en compte la valorisation des aides indirectes apportées par la Collectivité aux différentes associations (prêts de matériel, mise à disposition de salles, de moyens humains...).

Les **intérêts de la dette** (dette propre du Budget principal), imputés en section de fonctionnement, sont quant à eux ramenés de 2,126 millions d'euros à **1.621 million d'euros**, soit **-23.8%** et **-5.7% en moyenne** annuelle, traduisant la politique de désendettement de la Ville en même temps que le contexte favorable observé depuis plusieurs exercices sur les marchés financiers (baisse des taux d'intérêts) durant la période.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des différentes composantes des dépenses de fonctionnement de la Ville sur la période 2009-2014.



B – SECTION D'INVESTISSEMENT

K€	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	K€	€/hab	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	24 074	12 170	20 740	23 922	20 467	16 979	20 247	323,0	100,0%
Dépenses d'équipement	24 039	11 939	20 297	19 715	19 226	12 770	19 725	314,7	100,0%
Dépenses directes d'équipement	23 373	10 859	19 503	17 716	15 818	10 840	17 998	287,2	91,2%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	666	1 080	794	1 999	3 408	1 930	1 646	26,3	8,3%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	25	0	319	3 074	1 187	4 108	1 452	23,2	7,4%
Dépenses financières d'inv.	10	231	124	1 133	54	101	275	4,4	1,4%
Dép d'inv hors annuité en capital	24 074	12 170	20 740	23 922	20 467	16 979	19 725	314,7	100%
Epargne nette	868	3 076	4 297	5 420	5 343	3 309	3 719	59,3	18,9%
Ressources propres d'inv. (RPI)	5 562	6 722	5 119	5 328	3 092	3 704	4 921	78,5	24,9%
FCTVA	4 182	3 353	1 499	2 583	2 357	2 368	2 724	43,5	13,8%
Produits des cessions	1 090	2 976	3 064	983	67	531	1 452	23,2	7,4%
Diverses RPI	290	393	557	1 761	668	805	746	11,9	3,8%
Autres recettes d'investissement	4 897	3 415	4 557	7 610	5 549	6 526	5 426	86,6	27,5%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	13	1	40	3 060	1 295	3 389	1 300	20,7	6,6%
Fonds affectés (amendes, ...)	1 054	906	1 069	1 096	1 102	1 087	1 052	16,8	5,3%
Subventions	3 830	2 508	3 449	3 454	3 152	2 050	3 074	49,0	15,6%
Emprunt	8 000	5 000	7 000	6 500	5 000	4 000	5 917	94,4	30,0%
Financement de l'investissement	19 327	18 213	20 974	24 858	18 984	17 539	19 982	318,8	101%

Le tableau ci-dessus permet de comparer le montant des **dépenses d'investissement** réalisées sur la période avec les différentes recettes ayant contribué à leur financement. Le montant moyen de ces dépenses s'établit à **20.247 millions d'euros**, représentant 323 € par habitant entre 2009 et 2014. Les dépenses d'investissement ont été constituées à 91.2% de dépenses directes d'équipement et à 7.4% des dépenses liées à des opérations pour compte de tiers (axe Chomedey-Vanier, requalification des quais). L'analyse de la **structure des recettes** fait apparaître une part de financement moyen constituée à 30.0% par l'emprunt, soit 94.4 € par habitant. A titre de comparaison, ce montant s'établissait en 2013 à 157 € en moyenne pour les communes de la strate de Troyes, ce chiffre confirmant la maîtrise de l'endettement de la Ville sur la période. L'autofinancement (épargne nette) représente quant à lui 18.9% en moyenne sur la période, soit un montant de 3.719 millions d'euros.

La Ville aura par ailleurs mobilisé des ressources propres (FCTVA, produits des cessions...) à hauteur de 24.9%, contre 27.5% en moyenne pour les autres recettes d'investissement, dont les subventions d'équipement obtenues des différents partenaires financiers (Etat, collectivités locales...).

Différence entre les dépenses d'investissement et les recettes ayant participé à leur financement, la variation de l'excédent global de la Ville se caractérise par sa stabilité sur la période. Il s'établit ainsi à 257 000 € en moyenne entre 2009 et 2014, traduisant l'équilibre entre le besoin de financement de la Collectivité et les ressources mobilisées.

Le tableau suivant détaille la **structure de chacun des postes** cités précédemment et permet de mesurer leur **poids respectif dans les dépenses et les recettes d'investissement** ainsi que **l'évolution** de ce dernier sur la période.

K€	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
Dépenses d'investissement hors dette	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dépenses d'équipement	99,9%	98,1%	97,9%	82,4%	93,9%	75,2%
Dépenses directes d'équipement	97,1%	89,2%	94,0%	74,1%	77,3%	63,8%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	2,8%	8,9%	3,8%	8,4%	16,7%	11,4%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	0,1%	0,0%	1,5%	12,9%	5,8%	24,2%
Dépenses financières d'inv.	0,0%	1,9%	0,6%	4,7%	0,3%	0,6%
Dép d'inv hors annuité en capital	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Epargne nette	3,6%	25,3%	20,7%	22,7%	26,1%	19,5%
Ressources propres d'inv. (RPI)	23,1%	55,2%	24,7%	22,3%	15,1%	21,8%
FCTVA	17,4%	27,6%	7,2%	10,8%	11,5%	13,9%
Produits des cessions	4,5%	24,5%	14,8%	4,1%	0,3%	3,1%
Diverses RPI	1,2%	3,2%	2,7%	7,4%	3,3%	4,7%
Autres recettes d'investissement	53,6%	69,1%	55,7%	59,0%	51,5%	62,1%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	0,1%	0,0%	0,2%	12,8%	6,3%	20,0%
Fonds affectés (amendes, ...)	4,4%	7,4%	5,2%	4,6%	5,4%	6,4%
Subventions	15,9%	20,6%	16,6%	14,4%	15,4%	12,1%
Emprunt	33,2%	41,1%	33,8%	27,2%	24,4%	23,6%
Financement de l'investissement	80,3%	149,7%	101,1%	103,9%	92,8%	103,3%

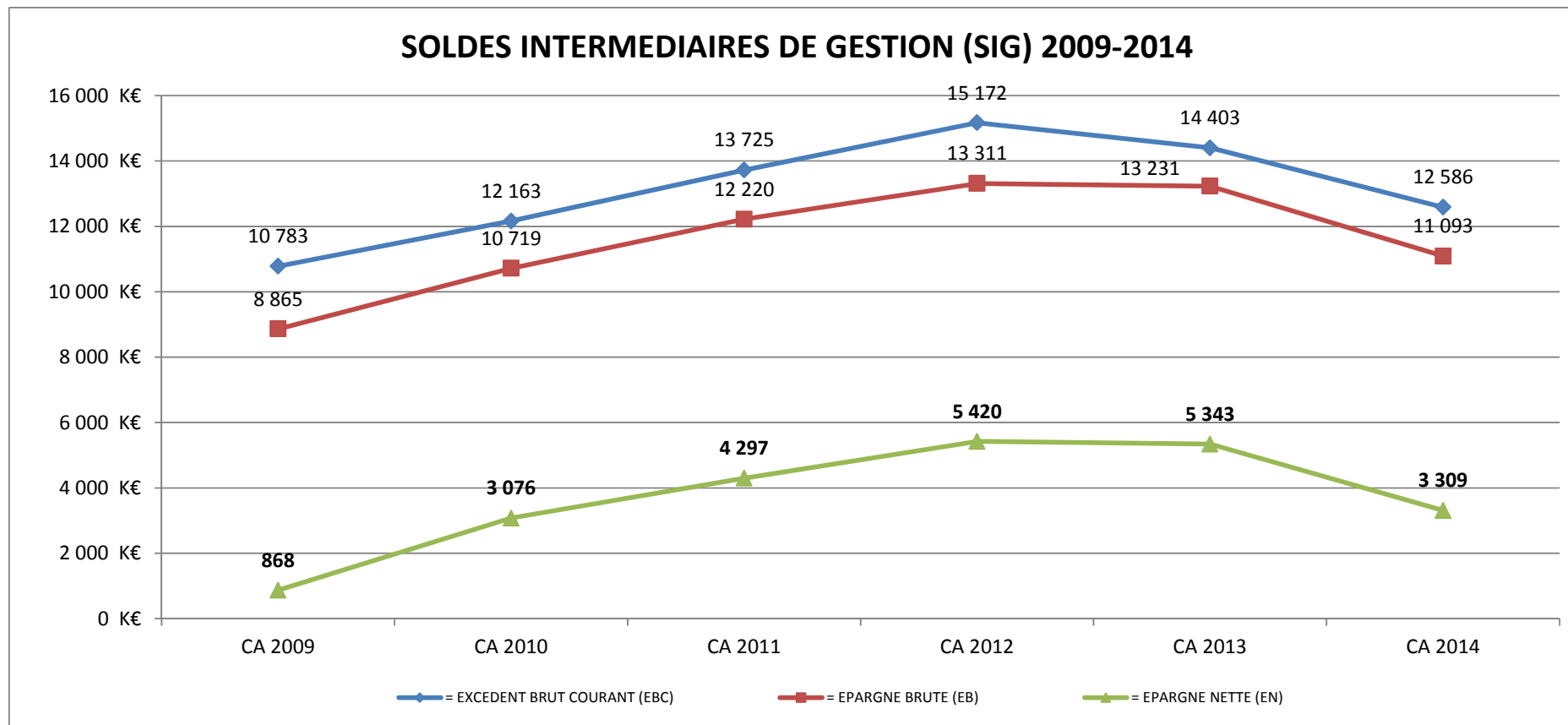
C – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

CHAINE DE L'EPARGNE (k€)	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
Produits de fonctionnement courant	79 770	81 079	82 979	86 509	81 943	81 026
- Charges de fonctionnement courant	68 987	68 916	69 254	71 337	67 540	68 440
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	10 783	12 163	13 725	15 172	14 403	12 586
+ Solde exceptionnel large	207	567	529	61	578	89
= Produits exceptionnels larges*	480	728	855	172	808	222
- Charges exceptionnelles larges*	273	160	325	110	230	133
= EPARGNE DE GESTION (EG)	10 991	12 730	14 254	15 233	14 980	12 675
- Intérêts	2 126	2 011	2 034	1 923	1 749	1 582
= EPARGNE BRUTE (EB)	8 865	10 719	12 220	13 311	13 231	11 093
- Capital	7 996	7 643	7 923	7 891	7 888	7 783
= EPARGNE NETTE (EN)	868	3 076	4 297	5 420	5 343	3 309

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de décrire la constitution progressive des différentes épargnes, depuis l'excédent brut de fonctionnement, différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement courant, jusqu'à l'épargne nette, ou autofinancement net, qui détermine la capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements une fois l'annuité de la dette réglée. L'**autofinancement brut** (ou CAF brute), différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, intérêts de la dette inclus, passe de 8.865 millions d'euros à **11.093 millions d'euros** entre 2009 et **2014**. Déduction faite du remboursement de la dette en capital, l'**épargne nette (CAF nette)** s'établit à **3.309 millions d'euros**, contre 868 000 euros en 2009. Le tableau met en évidence l'impact négatif de la baisse des dotations de l'Etat à partir de 2012 sur la constitution de l'épargne nette de la Ville (5 420 K€ en 2012, 5 343 K€ en 2013 et 3 309 K€ en 2014), malgré les efforts entrepris pour maîtriser ses charges et optimiser ses ressources de fonctionnement.

Le graphique ci-dessous décrit l'évolution des différents soldes intermédiaires de gestion sur la période 2009 à 2014.



D – ANALYSE DE LA DETTE

L'évolution de l'encours de dette depuis le 1^{er} janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2014 est décrite dans le tableau qui suit. Sont récapitulés respectivement l'encours de **dette propre du Budget principal**, de **dette totale du Budget principal incluant les flux depuis les Budgets annexes (BA)** dont la dette est intégrée à celle du Budget principal ainsi que celle **tous budgets confondus**, intégrant en plus la dette propre du Budget annexe du stationnement payant.

<i>En milliers d'euros</i>				
ANNEE	Dettes au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dettes au 31/12/N
Encours Budget principal dette propre				
2005	75 618	6 863	5 449	74 204
2006	74 204	5 908	6 590	74 886
2007	74 886	7 237	4 500	72 149
2008	72 149	7 865	5 500	69 784
2009	69 784	8 000	8 000	69 784
2010	69 785	7 647	5 000	67 138
2011	67 138	7 923	7 000	66 215
2012	66 215	7 891	6 500	64 824
2013	64 824	7 888	5 000	61 936
2014	61 936	7 788	4 000	58 148
<i>Rappel objectif P.A.M 2014</i>				67 211
Encours total Budget principal (dont dette des BA)				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2006	79 660	8 073	6 590	78 177
2007	78 177	8 034	4 500	74 643
2008	74 643	8 219	5 500	71 924
2009	71 924	8 369	8 000	71 555
2010	71 555	7 981	5 000	68 575
2011	68 575	8 169	7 000	67 406
2012	67 406	8 071	6 500	65 835
2013	65 835	8 030	5 000	62 805
2014	62 805	8 018	4 000	58 787
<i>Rappel objectif P.A.M 2014</i>				67 850
Encours total tous budgets (dont dette propre du BA Stat.)				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2006	79 660	8 073	10 590	82 177
2007	82 177	8 034	4 500	78 643
2008	78 643	8 225	7 650	78 068
2009	78 068	8 578	8 000	77 490
2010	77 490	8 131	5 000	74 359
2011	74 358	8 326	7 000	73 032
2012	73 032	8 235	6 500	71 297
2013	71 297	8 201	5 000	68 096
2014	68 096	8 197	4 000	63 899
<i>Rappel objectif P.A.M 2014</i>				72 964

<i>Ecart au 01/01/2009</i>		<i>Ecart au 01/01/2005</i>	
-7 848	-11%	-13 682	-18%
-11 636	-17%	-17 470	-23%
<i>soit</i>		-9 063	-13,5%

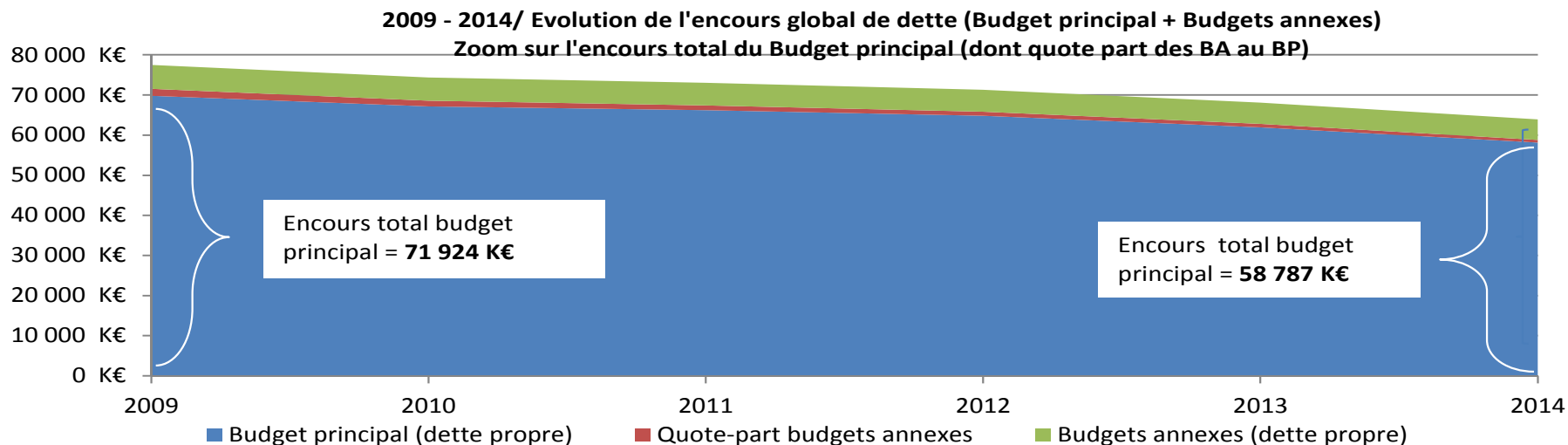
<i>Ecart au 01/01/2009</i>		<i>Ecart au 01/01/2005</i>	
-9 119	-13%	-18 144	-22%
-13 137	-18%	-22 162	-27%
<i>soit</i>		-9 063	-13,4%

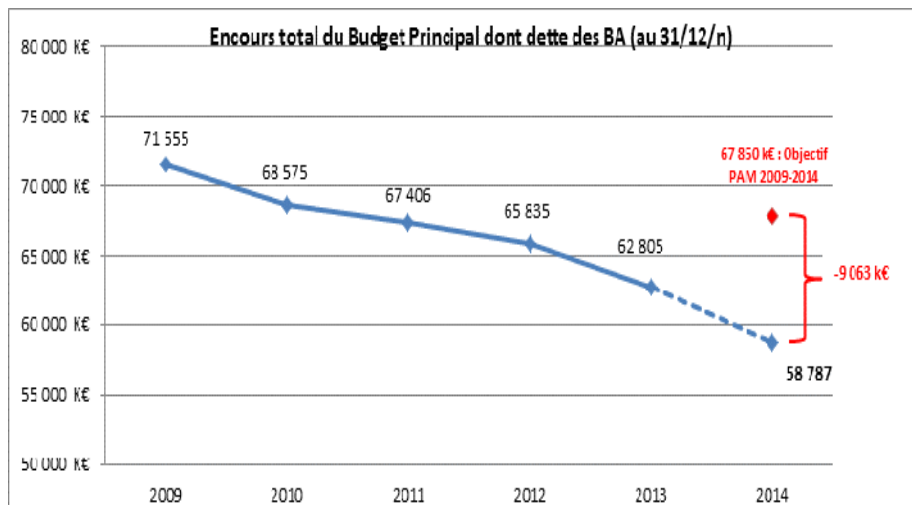
<i>Ecart au 01/01/2009</i>		<i>Ecart au 01/01/2005</i>	
-9 972	-13%	-12 853	-16%
-14 169	-18%	-17 050	-21%
<i>soit</i>		-9 065	-12,4%

Comme mentionné, l'encours de **dette totale du Budget principal (dont dette des Budgets annexes)** a été ramené de 80.949 millions d'euros au 1^{er} janvier 2005 à **58.787 millions d'euros au 31 décembre 2014**, représentant une baisse de **- 22.162 millions d'euros (-27%)** sur cette période et **- 13.137 millions d'euros (-18%)** depuis le 1^{er} janvier 2009.

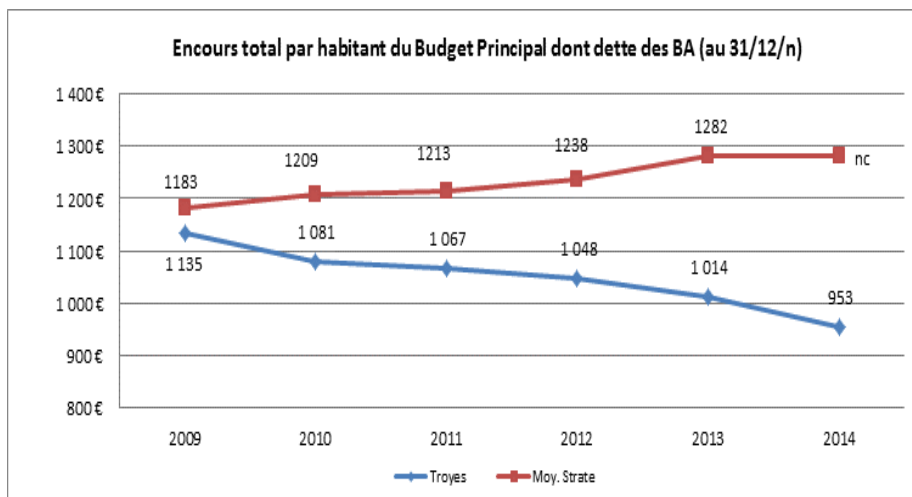
Cette évolution de l'encours de dette, qui confirme le désendettement de la Ville observé **depuis 2005**, a été rendue possible grâce au flux net d'emprunt observé sur la période, le remboursement du capital étant supérieur aux emprunts nouveaux. **Comparativement au précédent PAM**, dont l'année 2014 constitue la dernière année d'exécution, **l'encours total du Budget principal (dont dette des BA)** au 31 décembre 2014, ramené à 58.787 millions d'euros, est donc inférieur de **-9.063 millions d'euros**, représentant **-13.4%** par rapport aux objectifs fixés à l'époque.

Le graphique ci-dessous retrace **l'évolution de l'encours total de la dette tous budgets confondus** (Budget principal, quote-part des Budgets annexes sur le Budget principal et dette propre du Budget annexe du Stationnement payant) entre 2009 et 2014, **avec un zoom sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des BA)**. Il est rappelé qu'en termes de méthode, les Budgets annexes doivent par nature s'auto-équibrer ou s'autofinancer, ce qui conduit généralement en analyse financière à retraiter les données de ces Budgets identifiés à part pour ne retenir que celles du Budget principal.



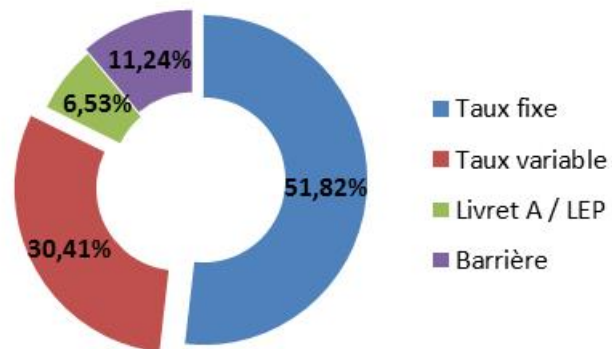


L'impact du désendettement sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes), est figuré dans le graphique ci-contre, lequel met également en évidence l'écart mentionné précédemment par rapport aux objectifs initiaux du PAM 2009-2014. L'encours total a ainsi été ramené de 71.555 millions d'euros à 58.787 millions d'euros du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2014, **-12.768 millions d'euros**, et **-9.063 millions d'euros par rapport à l'objectif du PAM 2009-2014**.



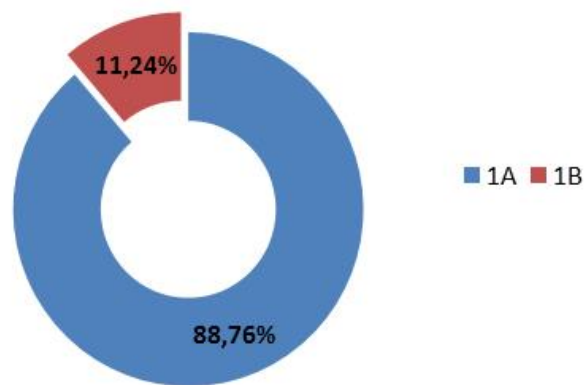
Autre conséquence directe du désendettement opéré par la Ville, l'**encours de dette total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes) par habitant**, a quant à lui été ramené de 1 135 euros au 31 décembre 2009 à **953 euros** au 31 décembre 2014, contre **1 282 euros** par habitant pour la **moyenne de la strate** (Source DGCL 2013), conformément aux anticipations figurant dans les documents de préparation des derniers budgets (Débat d'orientation budgétaire ou rapports de présentation des budgets primitifs).

CA 2014 - Structure de la dette du Budget principal

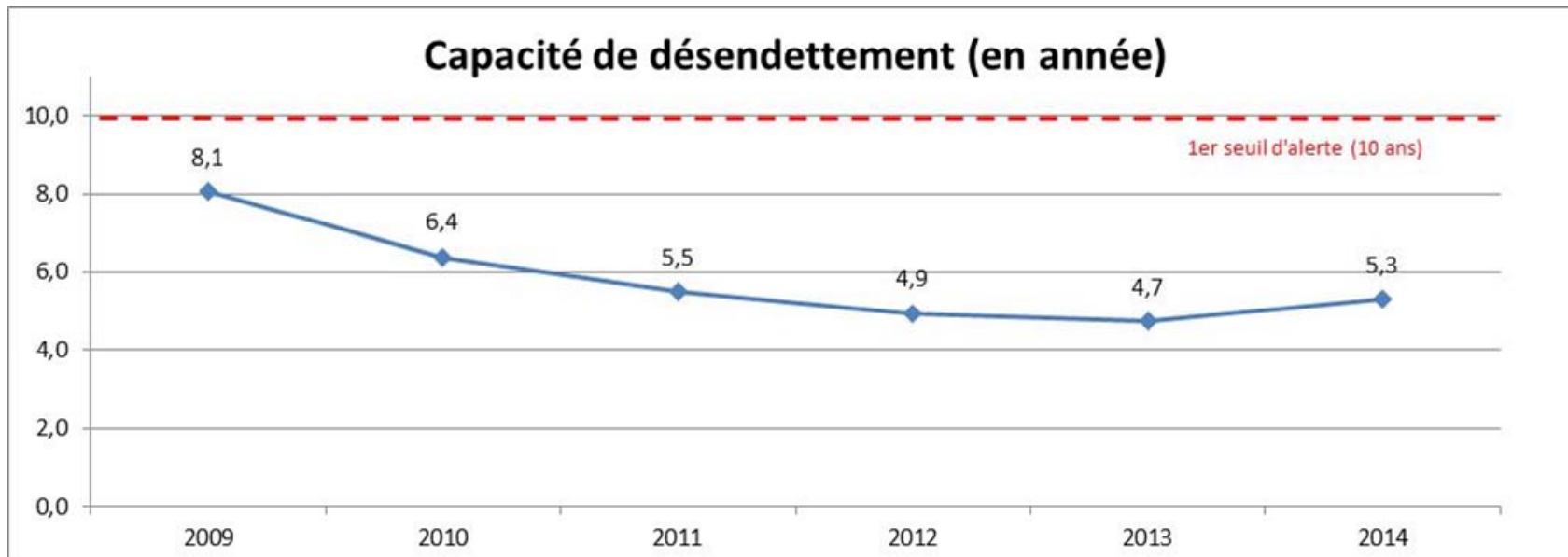


La structure de la dette permet d'identifier la répartition de la dette selon la nature des taux souscrits. Le graphique ci-contre fait apparaître que l'encours de dette de la Ville est majoritairement détenu à taux fixe. S'agissant de la structure de sa dette, la Ville dispose d'un encours détenu majoritairement à **taux fixe**, dont 51.82% en « fixe fort » et 11.24% en produits à barrière de type taux fixes bonifiés sur Euribor, soit **63.06% au total**, offrant une bonne lisibilité sur les échéances futures ainsi que la sécurisation de l'encours global, le fixe étant synonyme de stabilité du taux payé. L'encours à taux variable représente **36.94%**, indexés sur des index monétaires courants de la zone euro et sur du Livret A / LEP.

CA 2014 - Encours de dette du Budget principal selon la Charte "Gissler"



Les choix de gestion opérés permettent par ailleurs un classement de **88.76%** de l'encours total du Budget principal (52.177 millions d'euros) en **risque 1A** et **11.24%** (6.610 millions d'euros) en **1B**, soit sur les risques les moins élevés de la **Charte de bonne conduite « Gissler »**. La totalité de l'encours de dette propre du Budget annexe Stationnement (5.113 millions d'euros) se situe quant à elle en risque 1A.



L'analyse qui précède ayant mis en évidence une légère dégradation de son encours brut en 2014, la Ville affiche une **capacité de désendettement**, correspondant au nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette (encours total de dette du Budget principal) par le seul excédent de fonctionnement et déterminée par le rapport entre ces deux variables, de **5 ans et 3 mois (5.3 années)**, contre 4 ans et 8 mois (4.7 années) en 2013, inférieure néanmoins au premier seuil d'alerte fixé à 10 ans.

Enfin, au 31 décembre 2014, le **taux moyen** de la dette est de **2.70%** (contre 2.83 % au 31 décembre 2013), sa **durée résiduelle moyenne** (durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à **8 ans et 8 mois**.

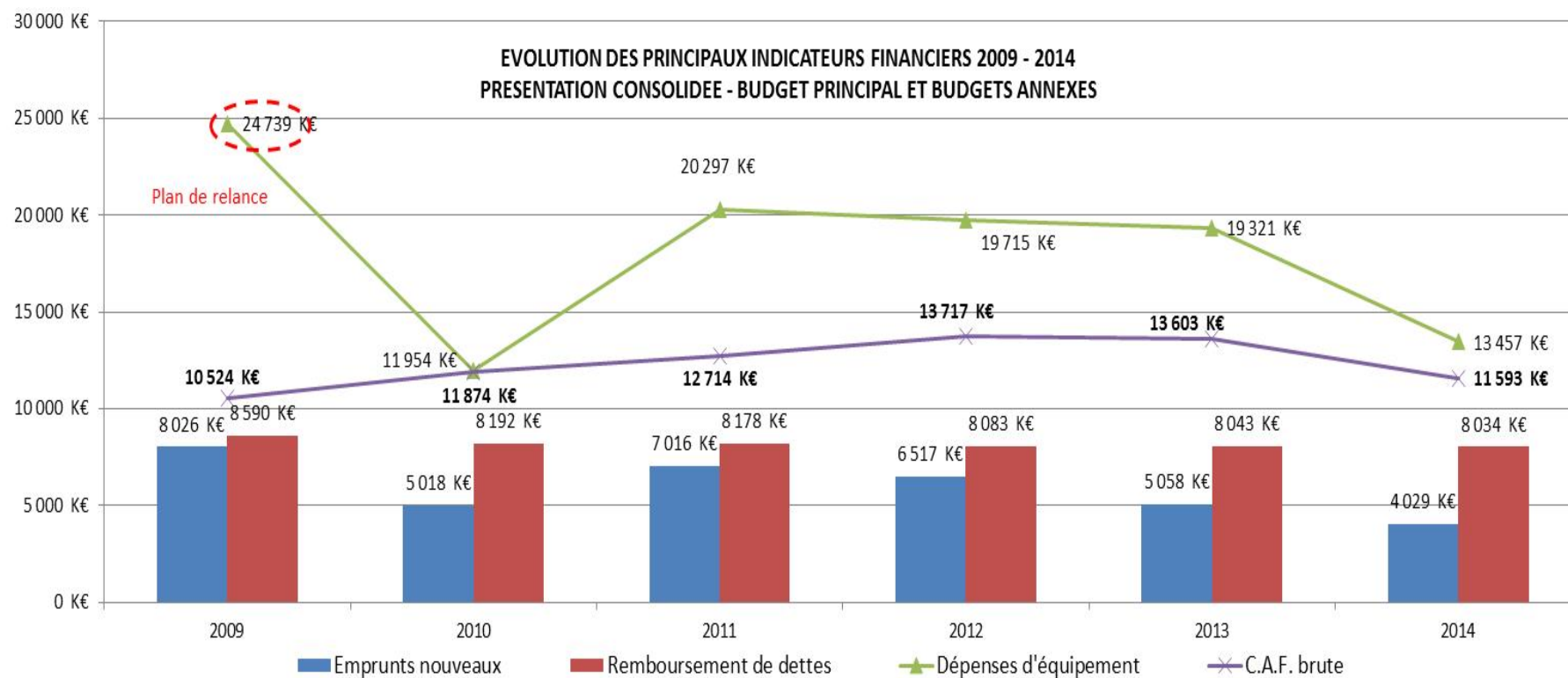
E – RATIOS REGLEMENTAIRES D'ANALYSE FINANCIERE

Le tableau ci-dessous décrit sur la période 2009-2014 l'évolution de l'ensemble des ratios financiers réglementaires (en euro par habitant et en %) figurant à l'article R. 2313-1 du code général des collectivités territoriales. Les éléments y figurant confirment la **bonne santé financière de la Ville**, malgré le contexte contraint pesant sur les collectivités locales dans leur ensemble. C'est le cas en particulier de la **maîtrise des dépenses de fonctionnement courant** (ratio 1 « Dépenses réelles de fonctionnement par habitant » à 1 138 euros en 2014, contre 1 400 euros pour la moyenne de la strate ou des **ratios de dette** (ratios 5 « Encours de dette par habitant » et 10 « Encours de dette sur Recettes réelles de fonctionnement »), conformément à ce qui a été développé dans l'analyse. Le niveau des dépenses d'équipement (ratio 4 « Dépenses d'équipement brut par habitant ») s'explique par l'achèvement des principales opérations d'investissement programmées sur le précédent mandat. Le montant des charges de personnel rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement (ratio n°7) doit être rapproché de l'évolution des charges développée au point A-2, les charges de fonctionnement (dénominateur du ratio) diminuant plus rapidement que celui des charges de personnel proprement dite. Ainsi, si la Ville avait des dépenses réelles de fonctionnement comparables à la moyenne de la strate (1 400 euros), ces dernières s'établiraient à 86.320 millions d'euros. Dans ce cas, les dépenses de personnel ne représenteraient que 50,4% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, contre 62% affiché au CA 2014, démontrant l'impact non négligeable de ces dépenses sur la lecture du ratio n°7.

		CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Moy. Strate (*)
€/habitant	1 - Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	1 134	1 121	1 135	1 169	1 123	1 130	1 400
	2 - Produit des impositions directes / Population	406	411	423	438	457	463	553
	3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 292	1 337	1 377	1 396	1 338	1 327	1 510
	4 - Dépenses d'équipement brut / Population	371	171	314	331	275	251	406
	5 - Encours de dette (31/12) / Population	1 135	1 081	1 067	1 048	1 014	953	1 282
	6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	326	330	333	343	357	360	283
%	7 - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	57%	59%	59%	56%	61%	62%	55%
	8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	98%	93%	92%	93%	92%	95%	100%
	9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29%	13%	23%	24%	21%	19%	27%
	10 - Encours de dette (31/12) / Recettes réelles de fonctionnement	88%	81%	78%	75%	76%	72%	85%

(*) Source DGCL - "Les finances des communes de 10 000 habitants et plus en 2013".
Communes appartenant à une CA à FPU

En conclusion, le **graphique** ci-dessous présente de manière synthétique **l'évolution consolidée (Budget principal et budgets annexes) de l'ensemble des indicateurs financiers** évoqués précédemment.



EXECUTION BUDGETAIRE 2014
TABLEAUX SYNTHETIQUES ET COMMENTAIRES

TABLEAU I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	73 879 017,63	G	83 292 036,51	9 413 018,88
	Section d'investissement	B	29 623 267,59	H	38 714 043,71	9 090 776,12
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	5 320 879,49	5 320 879,49
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	14 449 418,75	J (si excédent)		-14 449 418,75
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	117 951 703,97	=G+H+I+J	127 326 959,71	9 375 255,74
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015	Section de fonctionnement	E	209 240,50	K	30 934,00	-178 306,50
	Section d'investissement	F	7 744 527,21	L	2 703 275,64	-5 041 251,57
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014		=E+F	7 953 767,71	=K+L	2 734 209,64	-5 219 558,07
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	74 088 258,13	=G+I+K	88 643 850,00	14 555 591,87
	Section d'investissement	=B+D+F	51 817 213,55	=H+J+L	41 417 319,35	-10 399 894,20
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	125 905 471,68	=G+H+I+J+K+L	130 061 169,35	4 155 697,67
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2014		EXCEDENT	4 155 697,67			
RAPPEL AU 31/12/2013		EXCEDENT	5 072 419,08			

A – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

Le **compte administratif 2014** est analysé dans cette partie, avec comme support, des tableaux inspirés du document technique présenté dans un document séparé. Cette analyse portera sur l'exécution des sections de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes.

Au préalable, le **tableau I** affiche une vision de l'ensemble du budget et du résultat comptable.

Ainsi, les **dépenses** affichent **73 879 017,63 €** en fonctionnement et **29 623 267,59 €** en investissement.

A ces dépenses, il convient d'ajouter d'une part, le **déficit constaté en section d'investissement sur l'exercice 2013** pour un montant de **14 449 418,75 €** et d'autre part, les **dépenses engagées non mandatées** de **209 240,50 €** en fonctionnement et **7 744 527,21 €** en investissement.

Au total, **125 905 471,68 € de dépenses** ont été comptabilisées sur l'exercice 2014, soit **74 088 258,13 €** en fonctionnement et **51 817 213,55 €** en investissement.

En **recettes**, les réalisations de l'exercice s'élèvent pour le fonctionnement à **83 292 036,51 €** et à **38 714 043,71 €** pour l'investissement.

Le **résultat excédentaire** de **5 320 879,49 €** en fonctionnement vient s'ajouter aux réalisations de l'exercice avec les engagements financiers reçus mais non mandatées pour **30 934,00 €** en fonctionnement et **2 703 275,64 €** en investissement.

Au total, les recettes enregistrent pour **2014** un montant de **130 061 169,35 €**, et par conséquent **le résultat cumulé excédentaire 2014** s'élève à **4 155 697,67 €**.

Cette vue d'ensemble est reprise de façon détaillée dans les quatre tableaux à suivre.

TABLEAU II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		MANDATS EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 679 054,52	15 978 055,54	209 240,50	90,38%
achats de fournitures et prestations	7 785 947,16	7 125 363,55	5 922,28	91,52%
services extérieurs	9 501 250,36	8 480 557,19	203 318,22	89,26%
impôts et taxes	391 857,00	372 134,80		94,97%
012 CHARGES DE PERSONNEL	44 355 770,00	43 556 167,81		98,20%
permanents	41 281 910,96	40 834 993,10		98,92%
autres (dont vacataires et emplois d'insertion)	3 073 859,04	2 721 174,71		88,53%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	31 960,00	29 950,61		93,71%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 158 700,00	8 875 562,81		96,91%
contingents et participations	914 849,91	828 513,54		90,56%
subventions aux associations	3 365 512,00	3 270 834,12		97,19%
contributions aux EPA	4 098 000,00	4 098 000,00		100,00%
charges diverses	780 338,09	678 215,15		86,91%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	71 225 484,52	68 439 736,77	209 240,50	96,09%
66 CHARGES FINANCIERES	1 877 980,00	1 621 812,96		86,36%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (2)	2 645 214,08	132 362,52		5,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	75 748 678,60	70 193 912,25	209 240,50	92,67%
		Hors Charges exceptionnelles		95,85%
023 Virement à la section d'investissement	9 065 170,00			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 730 541,78	3 685 105,38		98,78%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 795 711,78	3 685 105,38		28,80%
TOTAL	88 544 390,38	73 879 017,63	209 240,50	83,44%
		TAUX DE REALISATION HORS 023 - Virement à la section d'investissement et HORS 67 - Charges exceptionnelles		95,99%

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

(2) Dont résultat n-1 reporté

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées dans le **tableau II**. Il s'agit des dépenses nécessaires afin d'assurer les missions des services publics.

Dans l'ordre du tableau, le premier poste concerne les **charges à caractère général**. Les achats de biens et prestations (matériels, matériaux, fluide, ...), les services extérieurs (télécommunication, maintenance, entretien, ...) et les impôts et taxes (taxes foncières, SACEM, ...) composent ce poste maintenu à 90 % des crédits ouverts pour **15 978 055,54 €**.

De façon détaillée, les **achats de fournitures et prestations** d'un montant de **7 125 363,55 €**, représentent moins de 92 % des crédits votés en raison, notamment, des dépenses énergétiques maîtrisées du fait d'un hiver peu rigoureux et de la pose d'abaisseurs de tensions au niveau de l'éclairage public. Les **services extérieurs** pour **8 480 557,19 €** enregistrent des dépenses au caractère aléatoire, rythmées par les besoin en entretien, réparation ou maintenance. Ainsi, pour 2014 cette ligne n'a utilisé que 89 % des sommes allouées. Les **impôts et taxes**, majoritairement composés par les taxes foncières s'exécutent à hauteur de **372 134,80 €** soit près de 95 % du crédit voté.

Les **charges de personnel** pour un montant de **43 556 167,81 €**, concernent la rémunération des permanents pour **40 834 993,10 €**, soit 99 % des prévisions et **2 721 174,71 €** utilisées pour le recours aux vacataires, emplois d'insertion et autres dépenses de imputées sur cette ligne, contenue à 89 % des sommes disponibles.

Les **atténuations de produits** comptabilisent **29 950,61 €** majoritairement de reversement, au Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS), de la quote-part de l'impôt spectacle encaissé par la Ville.

Les **autres charges de gestion courante** affichent, pour 2014, un montant de **8 875 562,81 €**. Le poste contingents et participations d'un montant de **828 513,54 €** comptabilise, la contribution au SDEA et la participation aux salaires de la prévention spécialisée. Les **subventions aux associations** affichent **3 270 834,12 €** et les **contributions aux EPA**, fixées au moment du Budget Primitif sont de 2 100 000 € pour le CMAS et de 1 998 000 € pour le Centre Culturel - Maison du Boulanger soit un total de **4 098 000 €**. Les charges diverses pour **678 215,15 €** sont composées des indemnités versées aux élus et des admissions en non-valeur (titres non recouvrables par le comptable).

Ainsi, les **dépenses de gestion courante** ressortent ainsi à **68 439 736,77 €**, soit 96 % des crédits ouverts.

Les intérêts de la dette que composent **les charges financières** voient une nouvelle fois leur montant évoluer à la baisse. Après -5 % en 2012, -10 % en 2013, c'est -9 % que 2014 enregistre. Ainsi le montant 2014 s'établit-il à **1 621 812,96 €**, soit seulement 86,36 % de besoin évalué au Budget Primitif.

Les **charges exceptionnelles** sont généralement des dépenses dont le besoin intervient en cours d'exercice et dont l'origine est due à une régularisation comptable. Le décalage entre les crédits ouverts et les crédits employés provient du fait que le reliquat du résultat 2013 est inscrit sur cette ligne au moment du Budget supplémentaire.

En conséquence, les **dépenses réelles de fonctionnement**, pour 2014, s'établissent à **70 193 912,25 €** avec un taux de réalisation corrigé des dépenses exceptionnelles à **95,85 %**, en cohérence avec la prudence employée lors des prévisions budgétaires.

Après constatation des écritures d'ordre pour **3 685 105,38 €**, le total **des dépenses de fonctionnement**, affiche un montant pour **2014** de **73 879 017,63 €** soit une hausse de 2,55 % par rapport à 2013 (72 043 980,07 €), correspondant essentiellement à la hausse naturelle de la masse salariale.

Les **deux graphiques** suivants présentent le détail des chapitres 011 et 65 qui regroupent, hormis les dépenses de personnel (012), l'essentiel des dépenses de fonctionnement.

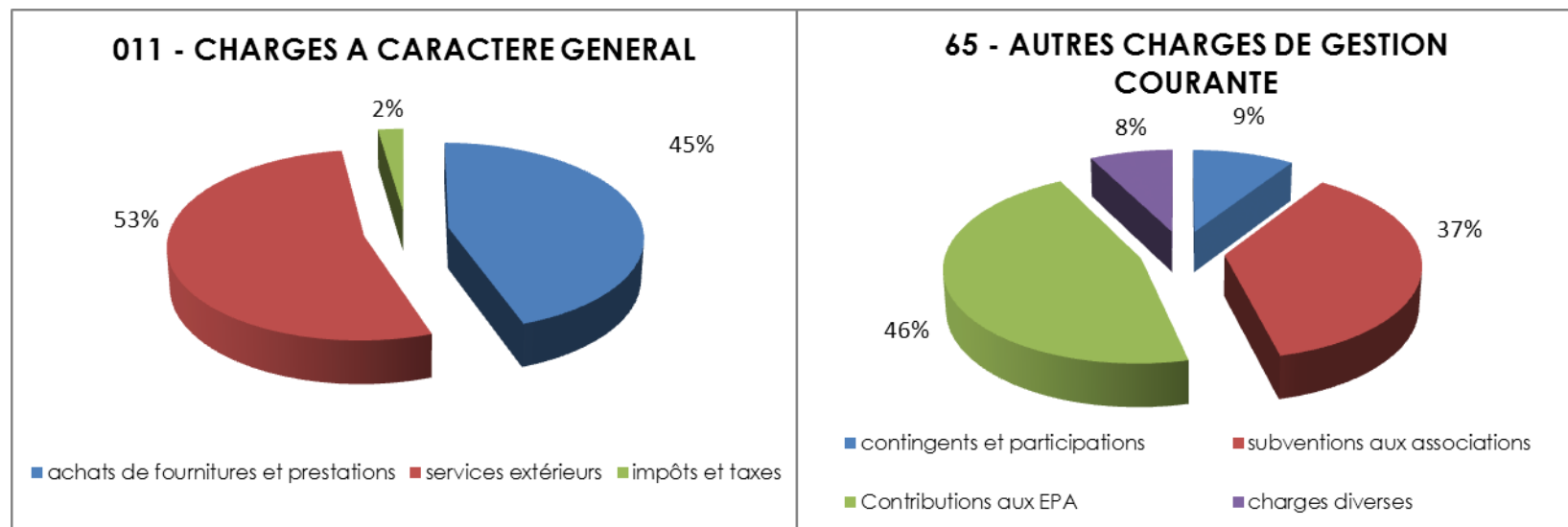


TABLEAU III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		TITRES EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	34 180,00	45 547,04		133,26%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	6 869 774,45	6 754 630,70		98,32%
utilisation du domaine	1 215 500,00	1 322 474,17		108,80%
services à caractère culturel	715 000,00	686 936,64		96,08%
services à caractère sportif et de loisirs	617 000,00	604 927,30		98,04%
services à caractère social	1 411 356,17	1 407 778,17		99,75%
services à caractère périscolaire et d'enseignement	1 009 490,00	980 248,88		97,10%
autres produits	1 901 428,28	1 752 265,54		92,16%
73 IMPOTS ET TAXES	42 704 890,00	42 716 916,59		100,03%
impôts locaux	28 563 900,00	28 539 823,00		99,92%
autres impôts et taxes	2 652 130,00	2 688 256,59		101,36%
dotations GT	11 488 860,00	11 488 837,00		100,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	30 104 169,66	30 187 912,59	30 934,00	100,28%
dotation globale de fonctionnement et DSU	21 083 200,00	21 090 149,68		100,03%
autres dotations	163 800,00	167 848,00		102,47%
allocations de compensation et péréquation	3 471 250,00	3 525 403,77		101,56%
subventions et participations	5 385 919,66	5 404 511,14	30 934,00	100,35%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 221 630,00	1 320 683,29		108,11%
revenus des immeubles	939 130,00	1 039 998,43		110,74%
redevances versées par les délégataires de services	282 500,00	280 684,86		99,36%
SOUS-TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	80 934 644,11	81 025 690,21	30 934,00	100,11%
76 PRODUITS FINANCIERS	39 220,00	39 164,45		99,86%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	615 583,80	752 842,06		122,30%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	81 589 447,91	81 817 696,72	30 934,00	100,28%
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 634 062,98	1 474 339,79		90,23%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 634 062,98	1 474 339,79		90,23%
TOTAL	83 223 510,89	83 292 036,51	30 934,00	100,08%
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 320 879,49		

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

Le tableau III présente, de façon analogue aux dépenses, les recettes de fonctionnement. Il s'agit des ressources venant financer la totalité des charges observées ci-avant.

Le premier poste, **atténuations de charges**, pour **45 547,04 €** enregistre les régularisations des sommes trop versées.

L'ensemble des redevances perçues sur les usagers correspondant à l'utilisation des services publics mis à dispositions par la Ville sont regroupés au sein des **produits des services et du domaine**. En 2014, **6 754 630,70 €** ont été titrés, à hauteur de 98,32 % des recettes envisagées.

Le produit des **impôts et taxes pour 2014** est de **42 716 916,59 €**. Dans le détail, les impôts locaux (les trois taxes « ménages » : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) comptabilisent **28 539 823,00 €**, les autres impôts et taxes (droit de mutation, taxe sur l'électricité, ...) affichent **2 688 256,09 €** et enfin les dotations du Grand Troyes (attribution de compensation, fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, dotation de solidarité communautaire) totalisent **11 488 837,00 €**.

Les Dotations et participations, versées par l'Etat et les autres partenaires (notamment la Caisse d'allocations familiales de l'Aube) s'élèvent en 2014 à **30 187 912,59 €**. Venant de l'Etat, **21 090 149,58 €** ont été encaissés au titre de la **dotation globale de fonctionnement** et **3 525 403,77 €** sont relatifs aux **allocations de compensation et de péréquation**. Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales, contribue au financement des services publics à caractère familial (crèche, accueil de mineur, ...) pour près de 4 000 000 €, ainsi les subventions et participations s'élèvent en 2014 à **5 404 511,14 €**.

Les **autres produits de gestion courante**, sont constitués essentiellement des revenus de mise à disposition du patrimoine immobilier de la collectivité mais aussi et des délégations de service public (camping municipal et eau potable) pour un montant total de **1 320 683,29 €**.

Au total, avec un taux de réalisation de plus de 100 % les **recettes de gestion courante** atteignent **81 025 690,21 €** en 2014.

Quant aux **recettes réelles de fonctionnement**, produits financiers et exceptionnels (cessions d'immobilisations) ajoutés, elles s'élèvent à **81 817 696,72 €**.

Enfin après intégration des opérations comptables de transferts entre sections, le montant **total des recettes de fonctionnement** ressort à **83 292 036,51 €** en 2014, avec une évolution négative de 0,50 %, provoquée par la constatation de la baisse sensible des dotations de l'Etat.

Les **trois graphiques** suivants permettent de détailler la répartition de ces recettes, en fonction de leur provenance.

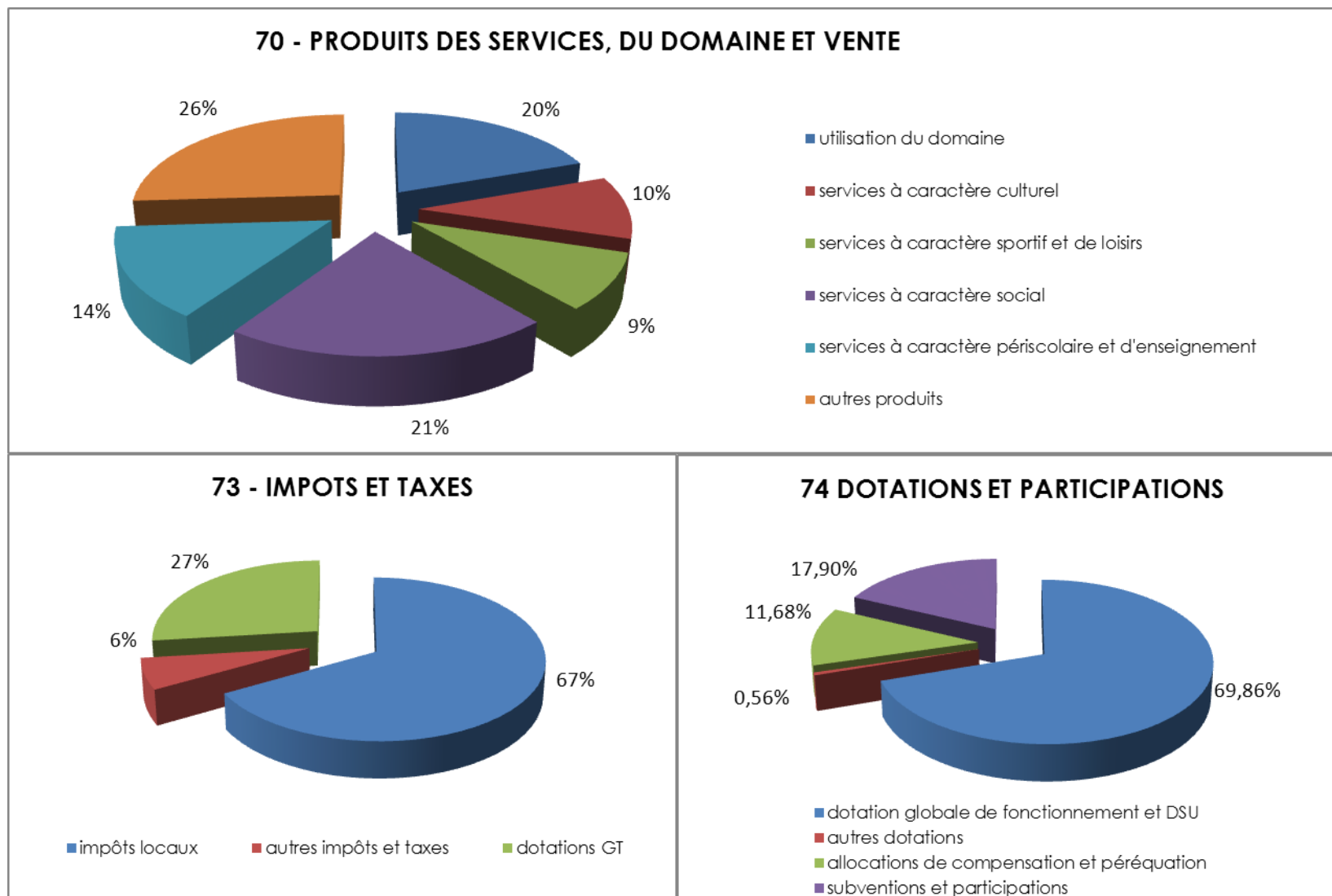


TABLEAU IV - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.3)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		MANDATS EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ MANDATS EMIS	/ MANDATS EMIS + RàR
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	882 904,13	468 621,83	212 287,94	53,08%	77,12%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 884 996,77	1 930 290,09	1 948 326,97	49,69%	99,84%
aux organismes publics	2 977 043,99	1 538 754,94	1 438 229,20	51,69%	
aux personnes privées	907 952,78	391 535,15	510 097,77	43,12%	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 109 075,02	3 195 659,10	1 142 396,16	62,55%	84,91%
terrains et bâtiments	2 501 968,70	1 683 311,78	393 662,86	67,28%	
matériels et mobilier	2 537 181,23	1 459 348,52	734 049,01	57,52%	
autres	69 925,09	52 998,80	14 684,29	75,79%	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	12 039 712,08	7 175 499,41	3 772 122,55	59,60%	90,93%
bâtiments	7 077 203,45	4 023 324,06	2 309 601,75	56,85%	
voirie	2 744 833,77	1 977 093,43	696 787,34	72,03%	
aménagement urbain	1 885 179,10	982 646,81	641 572,46	52,12%	
autres	332 495,76	192 435,11	124 161,00	57,88%	
SOUS-TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	21 916 688,00	12 770 070,43	7 075 133,62	58,27%	90,55%
10 DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 950,00	9 569,68	16 360,00	36,88%	99,92%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 295 510,00	11 162 258,26		68,50%	68,50%
Emprunts en Euros	8 018 000,00	8 017 916,68		100,00%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	8 258 510,00	3 128 510,00		37,88%	
Dépôts et cautionnements	19 000,00	15 831,58		83,32%	
26 PART. ET CREANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS					
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 930,00	71 797,90		99,82%	99,82%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	16 393 390,00	11 243 625,84	16 360,00	68,59%	68,69%
45..1 Total des opé. Pour compte de tiers	5 043 000,63	4 108 282,22	653 033,59	81,47%	94,41%
Aménagements av. Chomedey / Vanier - mandat Grand Troyes	4 308 000,63	3 715 516,13	592 484,50		
Aménagements pistes cyclables - mandat Grand Troyes	735 000,00	392 766,09	60 549,09		
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	43 353 078,63	28 121 978,49	7 744 527,21	64,87%	82,73%
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 634 062,98	1 474 339,79		90,23%	90,23%
041 Opérations patrimoniales	27 300,00	26 949,31		98,72%	98,72%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 661 362,98	1 501 289,10		90,36%	90,36%
TOTAL	45 014 441,61	29 623 267,59	7 744 527,21	65,81%	83,01%
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		-14 449 418,75			

C – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement regroupent les sommes destinées à enrichir le patrimoine de la collectivité. Le **tableau IV** en reprend l'exhaustivité selon un détail par chapitre comptable.

Les **immobilisations incorporelles** enregistrent les dépenses relatives aux études liées aux programmes d'investissement et les achats de logiciels. Ce chapitre affiche en 2014 un montant de **468 621,83 €**.

Le chapitre relatif aux **subventions d'équipement** intègre les sommes versées au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube en contrepartie des travaux d'éclairage public et celles versées aux propriétaires restaurant leur patrimoine immobilier conformément à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.). Au total les subventions s'élèvent à **1 930 290,09 €**.

Les dépenses relatives aux acquisitions de terrains, de bâtiments, de matériels mobiliers, de matériels informatiques constituent les **immobilisations corporelles** pour un montant de **3 195 659,10 €**.

Les **immobilisations en cours** s'élèvent à **7 175 499,41 €** et financent les travaux d'investissement engagés sur la commune sur plusieurs années. Ainsi, au cours de l'année 2014 des dépenses ont été notamment destinées à la réhabilitation de la maison de la petite enfance du Parc, à la construction de l'accueil de loisirs du Point du Jour, à la requalification du quai La Fontaine et au programme de voirie.

Ainsi les **dépenses d'équipement** s'élèvent-elles pour l'année 2014 à **12 770 070,43 €**.

En ce qui concerne, les dépenses relatives à la dette, après avoir éladé la somme afférente aux lignes de trésorerie, présente pour le même montant en recettes (**3 128 510,00 €**) les dépenses de remboursement du capital de la dette s'arrêtent à **8 017 916,68 €**.

Après constatation des **opérations pour compte de tiers** et des **opérations d'ordre**, le montant total des **dépenses d'investissement** pour l'année **2014**, avec un taux de réalisation de **65,81 %** s'arrête à **29 623 267,59 €**. Ce taux est porté à **83,01 %** avec intégration des restes à réaliser (dépenses engagées dont les prestations ne sont pas encore effectuées, donc en attente de mandatement).

TABLEAU V - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.3)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		TITRES EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ TITRES EMIS	/ TITRES EMIS + RàR
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 561 671,80	3 136 375,79	1 139 552,53	68,75%	93,74%
Etat - ANRU	1 362 412,19	665 605,66	379 849,50	48,85%	
Région	265 326,18	230 468,35	49 671,28	86,86%	
Département	224 422,00	143 368,00	64 471,00	63,88%	
Grand Troyes	476 286,69	351 698,39	200 019,52	73,84%	
FEDER	592 672,50	291 340,84	184 738,23	49,16%	
Autres	640 552,24	367 037,55	260 803,00	57,30%	
Amendes de police	1 000 000,00	1 086 857,00		108,69%	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 277 510,00	7 157 495,41		46,85%	46,85%
Emprunts en Euros	7 000 000,00	4 000 000,00		57,14%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	8 258 510,00	3 128 510,00		37,88%	
Dépôts et cautionnements	19 000,00	28 985,41		152,55%	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233 000,00	232 753,35			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 980,00		1 980,00		
<i>SOUS-TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</i>	<i>20 074 161,80</i>	<i>10 526 624,55</i>	<i>1 141 532,53</i>	<i>52,44%</i>	<i>58,13%</i>
10 DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 550 000,00	2 910 826,42		114,15%	114,15%
FCTVA	2 100 000,00	2 367 701,74		112,75%	
Taxe locale d'équipement / Taxe d'Aménagement	450 000,00	543 124,68		120,69%	
1068 EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	17 944 819,76	17 944 819,76		100,00%	100,00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	231 770,00	230 770,40		99,57%	99,57%
024 PRODUITS DES CESSIONS	607 721,20			0,00%	0,00%
<i>SOUS-TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</i>	<i>21 334 310,96</i>	<i>21 086 416,58</i>		<i>98,84%</i>	<i>98,84%</i>
45.2 TOTAL DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	5 232 375,82	3 388 947,89	1 561 743,11	64,77%	94,62%
Aménagement avenues Chomedey / Vanier - mandat	4 482 722,43	3 028 202,44	1 454 519,99		
Aménagements pistes cyclables - mandat Grand Troyes	735 000,00	358 425,21	94 889,97		
Travaux effectués d'office (gestion des périls)	14 653,39	2 320,24	12 333,15	15,83%	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	46 640 848,58	35 001 989,02	2 703 275,64	75,05%	80,84%
021 Virement de la section de fonctionnement	9 065 170,00				
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 730 541,78	3 685 105,38		98,78%	98,78%
041 Opérations patrimoniales	27 300,00	26 949,31		98,72%	98,72%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12 823 011,78	3 712 054,69		28,95%	28,95%
TOTAL	59 463 860,36	38 714 043,71	2 703 275,64	65,11%	69,65%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 024 - Cessions				77,75%	83,18%

Le **tableau V** présente les recettes de la section d'investissement, à l'instar des autres tableaux, celui-ci est détaillé par chapitre comptable.

Le premier poste recense les **subventions d'investissement** reçues des co-financeurs venant en diminution de la charge présentée dans le tableau précédent. Ces subventions s'élèvent cette année à **3 136 375,79 €** (dont 1 086 857 €, en provenance de l'Etat pour les amendes de police).

Par analogie aux dépenses, l'étude des recettes relatives à la dette ne doit pas tenir compte des opérations relatives aux lignes de trésorerie. Le **recours à l'emprunt** a donc été limité en 2014 à **4 000 000 €**.

L'**excédent de fonctionnement capitalisé** de **17 944 819,76 €** provient de l'autofinancement dégagé en fonctionnement pour financer le déficit et les restes à réaliser d'investissement constatés au compte administratif 2013.

Les **immobilisations incorporelles** réalisées au chapitre 20 pour **232 753,35 €** sont la conséquence d'une opération comptable qui vise à réintégrer au sein de la section de fonctionnement des frais d'étude ne concernant pas la section d'investissement.

Les **produits des cessions** d'immobilisations ne font apparaître qu'une prévision puisque, conformément à la nomenclature de la comptabilité publique M14, les réalisations sont constatées en fonctionnement. Seules les plus ou moins-values sont transférées en investissement au travers des opérations d'ordre.

Après ajout de ces opérations d'ordre et des opérations pour compte de tiers les **recettes d'investissement** s'élèvent à **38 714 043,71 €** en **2014** soit un taux de réalisation 77,75 % qui passe à **83,18 %** après intégration des restes à réaliser (recettes notifiées non encore versées, donc en attente d'être titrées).

**TABLEAU VI - PRESENTATION CONSOLIDEE - BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES
EQUILIBRE GENERAL**

	PRINCIPAL	PATRIMOINE INDUSTRIEL	STATIONNEMENT PAYANT	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT				
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	9 413 019	-10 408	250 796	9 653 407
2 - RESULTAT REPORTE	5 320 879	17 172	962 330	6 300 381
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	14 733 898	6 764	1 213 126	15 953 788
II - INVESTISSEMENT				
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	9 090 776	18 082	272 767	9 381 625
2 - RESULTAT REPORTE	-14 449 419	12 861	-150 663	-14 587 221
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-5 358 643	30 943	122 104	-5 205 596
III - RESULTAT GLOBAL	9 375 256	37 707	1 335 230	10 748 193
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)				
1 - FONCTIONNEMENT	-178 307	-	-	-178 307
2 - INVESTISSEMENT	-5 041 252		-389 208	-5 430 460
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-5 219 558		-389 208	-5 608 766
V - RESULTAT NET DE CLOTURE 2014	4 155 698	37 707	946 022	5 139 427
VI - RAPPEL 2013	5 072 419	30 033	962 331	6 064 783
% 2014 / 2013	-18,07%	25,55%	-1,69%	-15,26%

D – RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES

Deux services sont individualisés en budget annexe, le Patrimoine industriel et le Stationnement payant. Il convient à présent de consolider le Budget principal avec ces deux budgets annexes.

Ainsi, le **tableau VI** offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

- **pour le budget annexe du Patrimoine Industriel** : l'excédent net de clôture pour **37 707 €** comprend 6 764 € d'excédent en fonctionnement et 30 943 € en investissement ;
- **pour le budget annexe du stationnement payant** : le résultat net de clôture est arrêté à **946 022 €**, dont 1 213 126 € en fonctionnement, et 122 104 € en investissement et déduction faite des 389 208 € en crédits nets reportés

Au final, le résultat net de clôture global de la collectivité s'élève à **5 139 427 €** en **2014**.

Ainsi se présente donc le Compte Administratif 2014 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier municipal.